



FÉDÉRATION LUXEMBOURGEOISE DE HANDBALL

association sans but lucratif

F.L.H. ■ 3, route d'Arlon, L-8009 STRASSEN



DEMANDE DE SURCLASSEMENT

Sur base de l'article 11 du code du handball

Tout joueur cependant peut participer à une compétition de la catégorie d'âge immédiatement supérieure, sauf les exceptions suivantes :

- U18 féminine : Sur demande du club et avec l'accord de la joueuse et d'un représentant légal, une joueuse âgée de 15 ans accomplis (à partir du jour de son anniversaire) doit avoir été autorisée par le CA de la FLH pour participer à une compétition de la catégorie Dames. Une joueuse âgée de 16 ans accomplis (à partir du jour de son anniversaire) peut participer à une compétition de la catégorie Dames sans autorisation supplémentaire.

Le club :

demande par la présente le surclassement de la joueuse

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

No licence :

Signatures

.....
Joueuse	Représentant légal	Responsable du club

Date de la demande :

Tél : +352 48 54 74 ■ mail@flh.lu ■ www.flh.lu ■ www.welovehandball.lu
CCPL LU24 1111 0119 5625 0000 ■ BIL LU90 0024 1008 3380 0000

LU:EMBOURG
LET'S MAKE IT HAPPEN

